

# L'offensive de la Poste

“C'est une offensive” explique Christophe Guillemot, le directeur de la communication du groupe la Poste-Meuse-Champagne-Ardenne.

Face aux défis commerciaux que représentent l'ouverture aux marchés, l'arrivée de concurrents ou la dématérialisation du courrier, la Poste s'est engagée dans une vaste modernisation de l'organisation industrielle du courrier : 3,4 milliards € au plan national, 30 M € sur sa région Meuse-Champagne-Ardenne, 7 M € rien que dans les Ardennes. “Un effort sans précédent” pour parvenir, à l'horizon 2009, à distribuer 90% du courrier le lendemain de son dépôt (81% en 2005).

Le programme ardennais de l'opération Cap Qualité Courrier comprend la construction de deux plates-formes de production et de distribution du courrier à Charleville-Mézières (4,5 M €) et Rethel (2,5 M €) avec un équipement en nouvelles machines de tri.

Porte étendard de la rénovation de l'outil industriel dans le département, l'établissement de Charleville-Mézières a toutes les qualités requises pour jouer le rôle de locomotive économique en attirant des entreprises dont le métier est périphérique à la Poste (édition et routage, VPC, recouvrement, affacturage, téléachat...).

## Convention de partenariat

Promouvoir cette zone d'activité sur laquelle sera construite, près de l'axe autoroutier le futur centre de Charleville-Mézières : tel est l'un des objectifs de la convention de partenariat en cours d'élaboration entre la CCI et la Poste Meuse-Champagne-Ardenne, visant à rapprocher deux partenaires dont les activités sont “génératrices

de valeur ajoutée pour les entreprises”.

Au travers de ce partenariat, la Poste entend bien développer sa stratégie transfrontalière. De plus en plus de PME belges sollicitent la Poste pour distribuer le courrier destiné à leurs clients français. A ce titre, toutes les initiatives visant à développer les relations entre les provinces de Namur et du Luxembourg intéressent tout particulièrement la Poste. Elles lui permettent de développer le volume de ses ventes et d'assurer un traitement du courrier à partir des établissements ardennais.

En somme bien des raisons pour que la CCI et la Poste décident d'unir leurs forces, “motivées par la même volonté de contribuer au développement économique du territoire”.

30

Ardenne économique n°16 - 2005



## L'emploi et le marché du travail : les chiffres ardennais

**13,7 %**

**TAUX DE CHÔMAGE**  
(au 2<sup>ème</sup> trimestre 2005)

le taux de chômage dans le département était de 13,7% (9,9% au niveau national) dont 22,3% ont moins de 25 ans, 63,7% entre 25 et 49 ans et 14% 50 ans et plus.

**13 901**

**DEMANDEURS D'EMPLOIS**  
en fin de mois CVS  
(septembre 2005)

**1 225**

**OFFRES D'EMPLOI**  
(septembre 2005)

**10 973**

en Champagne-Ardenne

Chiffres disponibles sur [www.ardennes.cci.fr](http://www.ardennes.cci.fr)